

C.C.A.S. DE VALROS

Compte administratif 2021

Note de présentation brève et synthétique

1) Le cadre général du compte administratif

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales précisant qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation - elle est disponible sur le site Internet communal <http://valros.fr>

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes émises au cours de l'année 2020. Il est en concordance avec le Compte de gestion établi par le Trésorier. Par cet acte, le Président ordonnateur rend compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année n + 1 et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le compte administratif 2021 du budget du Centre Communal d'Action Sociale a été approuvé le 9 mars 2022 par le Conseil d'Administration.

2) Les éléments de contexte

Au 1^{er} janvier 2021 la population de Valros est de 1 673 habitants.

Valros fait partie de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée (CABM) avec laquelle la commune collabore, contractualise, développe la mutualisation. Ce qui permet d'améliorer et de diversifier les services proposés aux administrés.

Les services et actions développées par la Commune et le CCAS sont présentés sur le site www.valros.fr

Les services et actions du territoire de la CABM sont présentés sur le site www.lagglo.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Valros ne dispose pas de moyens dédiés hormis les membres du Conseil d'Administration au nombre de onze depuis le renouvellement en 2020.

Ce sont les élus du CCAS, la Directrice Générale des Services de la Commune et un agent administratif de la Commune qui gèrent les dossiers. Les autres services municipaux participent également aux actions de renseignements, de gestion des permanences des assistantes sociales du Département ou autres services sociaux, ou encore à l'entretien des bâtiments.

Le matériel utilisé est celui de la Commune, mis à disposition gracieusement.

Le CCAS est propriétaire de deux biens immobiliers divisés actuellement en 4 logements. Il propose une aide alimentaire qui fonctionne avec la Banque Alimentaire de l'Hérault et distribue des colis aux familles dans le besoin et qui viennent s'inscrire. Ponctuellement il accorde des aides sociales ou des emprunts. Les dispositifs d'assistance aux personnes âgées et « ma commune ma santé » ont été mis en œuvre en 2020.

Les revenus du CCAS proviennent actuellement uniquement de la location de ses logements.

Dans le bâtiment « foyer Marthe Arrivat », tous les logements ont été réhabilités et sont en location.

La maison indépendante, libérée de tout locataire, va pouvoir faire l'objet de travaux de réhabilitation. Les élus du CCAS étudient les différentes possibilités d'aménagement et de financement.



3) Les priorités du budget du Centre Communal d'Action Sociale

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité. La section de fonctionnement retrace la gestion courante du CCAS tandis que la section d'investissement expose les dépenses et recettes afférentes aux projets structurants.

Pour ce qui concerne le fonctionnement, les recettes proviennent des loyers et de la vente des colis de l'aide alimentaire.

Les dépenses sont limitées aux assurances, impôts fonciers et achat des denrées de l'aide alimentaire.

L'année 2021 a permis de poursuivre les activités courantes du CCAS, notamment l'assistance aux administrés à travers l'assistance dans la gestion de la crise sanitaire, l'Aide alimentaire et le dispositif « ma Commune ma Santé ».

Le garage de la maison inhabitée étant actuellement utilisé en local de stockage pour les associations, les élus ont surtout échangé sur des idées de rénovation des locaux.

4) Le Compte administratif 2021

a) La section de fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement		
Chapitre	Libellé	CA 2021
011	Charges à caractère général	4.824,93 €
012	Charges de personnel	114,00 €
65	Autres charges gestion courante	1.511,52 €
Total des dépenses de gestion courante		6.450,45 €
66	Charges financières	00,00 €
67	Charges exceptionnelles	00,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6.450,45 €
042	Opérations d'ordre entre sections	00,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		00,00 €
TOTAL DES DEPENSES		6.450,45 €

Recettes de Fonctionnement		
Chapitre	Libellé	CA 2021
013	Atténuations charges Personnel	00,00 €
70	Produits de services	1.278,00 €
73	Impôts et taxes	00,00 €
74	Dotations et participations	00,00 €
75	Autres produits gestion courante	16.090,09 €
Total des recettes de gestion courante		17.368,09 €
76	Produits financiers	3,42 €
77	Produits exceptionnels	1.121,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		18.492,51 €
042	Immobilisations corporelles	00,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		00,00 €
TOTAL DES RECETTES		18492,51 €

Soit pour l'année 2021 le résultat suivant :

Section Fonctionnement	
Dépenses 2021	6.450,45 €
Recettes 2021	18.492,51 €
Résultat net 2021	+ 12.042,06 €
Report résultat 2020	+ 18.232,81 €
Résultat final 2021	+ 30.274,87 €



Les recettes couvrent largement les dépenses, et le résultat annuel est stable avec un montant supérieur à 10.000 € chaque année.

b) La section d'investissement

Au niveau de l'investissement, les recettes proviennent de l'affectation en réserve via le compte 1068 des résultats positifs de la section de fonctionnement et des résultats des années antérieures.

Aucune dépense pour 2021, les élus réfléchissent aux solutions les plus adaptées pour la réhabilitation des locaux.

Dépenses d'Investissement		
Chapitre	Libellé	CA 2021
20	Immobilisations incorporelles	00,00 €
21	Immobilisations corporelles	00,00 €
23	Immobilisations en cours	00,00 €
Total des dépenses d'équipement		00,00 €
16	Emprunts et dettes	00,00 €
165	Dépôts et cautionnements donnés	550,00 €
Total des dépenses financières		550,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		550,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	00,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		00,00 €
TOTAL DES DEPENSES		550,00 €

Recettes d'Investissement		
Chapitre	Libellé	CA 2021
13	Subventions d'investissement	00,00 €
21	Immobilisations corporelles	00,00 €
Total des recettes d'équipement		00,00 €
1068	Dotations, fonds divers et réserves	5.000,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	00,00 €
024	Produits de cessions	00,00 €
Total des recettes financières		5.000,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		5.000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	00,00 €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	00,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		00,00 €
TOTAL DES RECETTES		5.000,00 €

Soit pour l'année 2021 le résultat suivant :

Section Investissement	
Dépenses 2021	550,00 €
Recettes 2021	5.000,00 €
Résultat net 2021	+ 4 450,00 €
Report résultat 2020	+ 38.260,96 €
Résultat 2021 (hors RAR)	+ 42.710,96 €
RAR 2021 Dépenses	0 €
RAR 2021 Recettes	0 €
Résultat final 2021 (avec RAR)	+ 42.710,96 €

Les Restes à Réaliser sont les dépenses et recettes approuvées et signées dans l'année et qui restent à dépenser, elles seront inscrites obligatoirement dans le prochain Budget Primitif.

Il n'y a pas de restes à réaliser en 2021.

5) Epargne et endettement

L'écart entre les recettes et dépenses de fonctionnement d'un montant de 12.042,06 est très satisfaisant.

Le CCAS n'a pas d'emprunt à rembourser à ce jour. Il va poursuivre les travaux de réhabilitation des logements en corrélation avec les moyens financiers dont il dispose et les subventions obtenues ou à venir.